

N° 2026/060

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **DEUX MIL VINGT SIX** le **9 avril** à 20 heures 00. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la la salle l'Intemporelle en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON, Maire.

Etaient présents :

MM/Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA, Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER, Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ formant la majorité des membres en exercice.

Etait absente représentée :

Frédérique DOHY représentée par Alexandre DOHY

Marie-France HOFFMANN est désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer

Date de convocation :

3 avril 2026

Date d'affichage :

3 avril 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

OBJET : Désignation d'un Conseiller municipal en charge des questions de défense

Le gouvernement a décidé, à travers la circulaire du 26 octobre 2001, d'entreprendre une série d'actions destinées à renforcer le lien entre la Nation et ses forces armées, par le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne qui en sera un vecteur fondamental.

Ces actions doivent, pour en garantir le caractère concret et la pérennité, s'appuyer sur une dimension locale forte.

A l'instar de ce qui a été fait pour les questions relatives aux anciens combattants, la ministre de la défense a décidé, en 2001, d'instaurer une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge des questions de défense.

Ce conseiller a vocation à devenir un interlocuteur privilégié pour la défense. Il est destinataire d'une information régulière, doit s'impliquer dans la nouvelle réserve citoyenne et s'occuper du recensement.

Après en avoir délibéré le **CONSEIL MUNICIPAL** par :

• 26 voix pour :

MM./Mmes : Pierre-Edouard EON Maire, Alexandre DOHY, Laurence BARTHELEMI, Rémi DU PELOUX, Catherine GAUTIER, Stanislas BARTHELEMI, Patricia JOGEE, Hubert MARCHAIS, Estelle PECQUEUX, Eric LEMAIRE, Solène LE MOAL, Jean-Marc PECQUEUX, Jeanne BEURY-JOSSELIN, Frédérique BACQUET, Grégory CROZZOLO, Elodie TEIXEIRA,

Eric LEROYER, Audrey MERI, Pascal FRANCK, Marie-France HOFFMANN, Philippe MONTAIGNE, Marianne DECONINCK, Marc BOURALY, Joséphine VIN, Hugo SAUNIER

• **3 abstentions :**

MM. /Mme : Jérôme DURIEUX, Sandrine LE BELLER, Bruno LE DISEZ

DESIGNE Monsieur Jean-Marc PECQUEUX en qualité de correspondant des questions de défense pour la durée du mandat.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Méry-sur-Oise, le 9 avril 2026

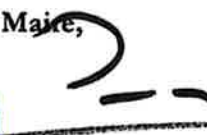
La secrétaire de séance




Marie-France HOFFMANN
Conseillère municipale

Le Maire,




Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise